

N°34/2022

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 30 JUIN 2022

OBJET : Délibération pour attribuer les logements T.3 et T.4 de l'avenue principale

Le trente juin deux mille vingt-deux à dix-huit heures trente, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 16

Secrétaire de séance : Serge BLANC

Convocation en date du : 16 juin 2022

PRESENTS : ACHIN Richard, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Thierry, CATELAN Richard, GALLAND Daniel, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, OLLIVIER Nathalie, MAGNAN Richard, PRAT Denis

EXCUSES : AUBERT Sylvain (pouvoirs donnés à Richard MAGNAN), GIRAUD Sylvie (pouvoirs donnés à Denis PRAT), HELSEN Véronique (pouvoirs donnés à Daniel GALLAND), ROCHAS Alain (pouvoirs donnés à Richard ACHIN),

ABSENT : BARBAN Daniel

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les appartements de type T3, situé au 320 avenue Principale et de type T.4 situé 332 avenue principale sont vacants. Il indique que des travaux de rénovation doivent être réalisés dans le T.4.

Monsieur le Maire propose de fixer le montant des loyers et des cautions et de sélectionner un candidat pour chaque appartement parmi les candidatures. Il souhaite également que les locataires s'engagent à proposer un cautionnaire au moment de la signature des baux.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de louer l'appartement T3 sis au 320 avenue Principale à M.DUSSERT et Mme COGNET à compter du 1^{er} août 2022 et le T.4 sis au 332 avenue Principale à M et Mme COLOMBEL à compter du 1^{er} août 2022.
- **FIXE** le loyer mensuel du T.3 sans charge à 400€ et le loyer du T.4 sans charge à 510€
- **FIXE** la caution du T.3 à 400€ et celle du T.4 à 510€
- **DEMANDE** à ce qu'une caution solidaire soit mise en place pour chaque appartement
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur Le Maire pour signer les pièces afférentes à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN



COMMUNE d'AUBESSAGNE

8 chemin derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43

Mail: mairie.aubessagne@orange.fr